

Small is beautiful¹

Version 3, 12 août 2024

Le rapport de fusion envisagée entre les communes de Veytaux (un millier d'habitants, 67 hectares) et de Montreux (27'000 habitants, 3347hectares) met en évidence une question de taille qui saute aux yeux d'emblée : les Veytausiens sont 27 fois moins nombreux que les Montreusiens, ils vivent dans une commune dont le territoire est 50 fois plus petit que celui de sa grande voisine. Est-ce pour autant qu'ils doivent demander à être avalés ?

Veytaux is small and Montreux is big. Il tombe sous le sens qu'un petit territoire a besoin de moins de moyens pour son entretien qu'un grand territoire et que cette petite taille doublée d'une gestion attentive et mesurée comporte des avantages certains. Nous vous renvoyons à une vérité que tous les parents connaissent bien : petits enfants petits problèmes, grands enfants, grands problèmes !

Mais voyons les choses plus en détail. Selon le rapport de fusion et les comparaisons entre les deux communes présentées lors de la séance publique du 10 octobre 2023, il apparaît qu'au moins en ce qui concerne trois domaines des infrastructures des communes respectives (éclairage public, évacuation des eaux, routes) la petite commune de Veytaux obtient des résultats meilleurs que ceux de sa grande voisine. Taille du territoire, meilleure gestion, équipements plus performants ? sans doute un peu de tout. S'y ajoute le fait que l'administration de la commune de Veytaux où tout est regroupé en un seul lieu est plus accessible que celle de la commune de Montreux, avec ses dix services éclatés sur sept lieux différents, cette proximité ayant été relevée comme élément de qualité de vie à Veytaux dans le rapport de fusion. D'ailleurs, toujours selon ce même texte, la commune de Montreux envisage la construction d'un bâtiment administratif permettant de regrouper tous ses services, preuve s'il en est qu'une administration regroupée est plus efficace qu'une administration éclatée, même si les services en ligne sont supposés pallier cette dispersion. Si ce projet se réalise, les Veytausiens fusionnés sauront au moins où passeront une partie de leurs impôts : il s'agira de construire une infrastructure inexistante à Montreux alors qu'ils ont tout ce qu'il faut dans leur administration communale de Veytaux. N'est-ce pas absurde ?

¹ Nous reprenons à notre compte le titre d'un recueil d'essais de l'économiste britannique Ernst Friedrich Schumacher publié en 1973, titre devenu en 50 ans un slogan, dont les thèses prônent une économie de la mesure. Les textes montrent qu'une économie de petite taille et de la modération sont préférables à ceux du « bigger is better. » (plus grand c'est mieux)

Et qu'en est-il du service en ligne ? Certes la commune de Montreux propose un service administratif en ligne qui se veut performant, (plus performant que celui de Veytaux ?) intéressant peut-être pour ses 27'000 citoyens, comme pour les hackers qui en octobre 2021 ont réussi à paralyser l'administration communale pendant plus de 15 jours... Ces mêmes hackers ont-ils été tentés par une cyberattaque de la petite et discrète commune de Veytaux ? small is beautiful, n'est-il pas ?

Nous voici au cœur d'une dimension articulée à cette question de taille, celle de l'image que les communes veulent donner d'elles-mêmes. Prenons comme référence les notices consacrées aux communes de Veytaux et de Montreux, rédigées par leurs syndics respectifs, et publiées sur le site de l'annuaire des communes vaudoises.²

Pour Veytaux, la notice rédigée par Mme Christine Chevalley, syndique, met en évidence la dimension historique de Veytaux, communauté rattachée à l'importance du Château de Chillon dès 1340. Sont également mises en valeur la valorisation de la nature, la fonction protectrice des forêts, la participation de la commune de Veytaux au parc naturel Gruyère pays d'en Haut, dont les buts sont notamment la préservation du tissu social et la qualité de vie de ses habitants. Relevons aussi la présence sur le territoire de la commune de l'usine des Forces Motrices de l'Hongrin, qui permet d'alimenter pendant les heures de pointe 100'000 ménages vaudois, soit le tiers du canton.

Ce qui ressort de cette présentation, c'est une image plutôt intimiste, dans laquelle la commune de Veytaux privilégie les circuits courts, la proximité, le rapport à l'histoire et à la nature, des ressources écologiques et durables, tout en étant ancrée dans les préoccupations actuelles du devenir de sa population.

Du côté de la commune de Montreux, dans la notice rédigée par M. Laurent Wehrli, syndic d'alors, l'image construite est tout autre, et les préoccupations bien différentes : c'est l'aspect « vitrine de prestige, collaborations internationales, pouvoir de séduction, renommée, grands événements qui est mis en avant et son ouverture sur le monde ». Mais quel avantage par exemple, tirent les citoyens montreusiens de la présence de la Chaine internationale Palace Fairmont sur leur territoire ? ont-ils un rabais pour une chambre à 2 personnes proposée à 419 francs la nuit ? ou un rabais sur les hôtels de la même chaine à travers le monde ? D'ailleurs, si cette politique de prestige avait des effets sur le quotidien des citoyens montreusiens, aurait-on,

² <http://ucv.ch>

comme on peut le lire dans le rapport sur le projet de fusion, une situation dans laquelle le revenu fiscal standardisé des habitants de Veytaux et de Montreux est quasiment identique (2864 francs pour Veytaux, et 2964 francs pour Montreux), tous deux se situant en dessous de la moyenne cantonale de 3272 francs ?

Montreux véhicule l'image quelque peu bizarre d'une commune qui tente de concilier une vitrine luxueuse inaccessible à la majorité de ses habitants avec le quotidien de ces mêmes habitants supposés plus ou moins indigents, en leur proposant une multitude de subventions, - logement, frais dentaires, sport, études, vélos électriques, et autres avantages, dont la disponibilité théorique et les conditions de celle-ci demanderaient à être vérifiées dans la réalité.

Mentionnons cependant, afin de pondérer tant que faire se peut l'image d'une commune « bling bling » les avancées écologiques de notre grande voisine : Montreux cité de l'énergie...³

Ainsi, à vous les citoyens et les citoyennes de Veytaux, le choix sur lequel vous serez appelés à vous déterminer le 22 septembre prochain est un vrai choix de société :

- À l'ère des circuits courts, de la proximité, d'une préoccupation écologique dont dépend l'avenir de notre planète, voulez-vous participer sur le plan politique au courant du jetable, du « fast » (fast food, fast fashion, fast politique ? fast administration ?) qui consisterait à jeter une petite entité au fonctionnement maîtrisé, en effaçant de la surface de la Riviera la commune de Veytaux, pour vous jeter dans les bras de votre grande voisine, dont les partisans de la fusion relèvent dans le rapport de majorité présenté au conseil communal qu'aucun élément n'est défavorable à la fusion, mais qui ne parviennent pas à mentionner un élément qui serait favorable à cette fusion ?
- Voulez-vous vivre dans le Monaco de la Riviera, céder aux feux de la rampe ou aux lumières de la ville, ou vous épanouir dans une sobriété plus heureuse,⁴ plus en accord avec les valeurs de notre temps ?

³ Titre qu'elle partage avec 474 autres communes en Suisse, dont 89 cités de l'énergie Gold. (source : <https://www.energiestadt.ch>) Ce qui est mis en avant par les partisans de la fusion comme une distinction prestigieuse n'est en fait qu'une qualité relativement ordinaire.

⁴ Selon le titre de l'ouvrage de Pierre Rabhi : (2010) *Vers une sobriété heureuse*, Actes Sud